



MANAGEMENT

MAB Profil
Maître en aménagement de bureau

Annoncez... au suivant !

Le monde est PUB

Daniel
MOISAN



animée par Chantal Lacroix...et je suis d'avance rempli de préjugés, considérant que cette émission se situe entre « Star Académie » et un téléthon quelconque... me serais-je trompé ?

Je suis resté passablement surpris par le résultat.

Chaque automne coïncide avec une panoplie de nouvelles émissions télévisées sur lesquelles les grandes chaînes fondent beaucoup d'espoir. Le publicitaire que je suis n'a pas le choix de se les « taper » afin de voir si elles peuvent éventuellement convenir à des annonceurs particuliers. Assis dans mon fauteuil, j'en suis rendu à cette nouvelle série intitulée « Donnez...au suivant ! »

Des vrais gens qui rendent de vrais services à du vrai monde. J'ai même trouvé cela touchant de sincérité. Le concept est simple. Une de vos connaissances en arrache avec la vie et l'équipe de madame Lacroix vient à sa rescousse. Le bénéficiaire doit par la suite aiguiller l'équipe sur un autre cas d'aide et cette chaîne dure et dure. On nous présente des cas simples, on aide des gens ordinaires. On a

qu'à penser à cette dame qui s'occupe de plus de 30 enfants mongols et qui a vu l'émission lui offrir une peinture neuve pour sa maison qui en avait bien besoin. Ou bien ces gens âgés dans un foyer à qui on a offert une croisière sur le bateau-mouche de Montréal, histoire de mettre un peu de piquant dans leur vie.

Evidemment, tous ces prix et cadeaux ne tombent pas du ciel. Ce sont souvent des commanditaires qui les offrent dans le cadre de l'émission. Certains diront : « Est-ce une bonne chose de récupérer ainsi le malheur des gens ? » Je crois que dans ce cas-ci, le jeu en vaut la chandelle. L'émission de Chantal Lacroix n'est pas prétentieuse ou sensationnaliste...à moins que vous pensiez

que Michel Louvain qui chante la pomme à grand-maman sur un bateau le soit !

Face à une société individualiste au point où l'on trouve cela farfelu de présenter une émission où on aide tout simplement les gens, c'est une bonne occasion pour votre entreprise de sortir des sentiers battus. Vous contribuerez vraiment à des causes qui n'en auraient pas profité autrement et bénéficierez d'une bonne visibilité. Et ce n'est pas pire que d'associer son nom à des adolescents braillards qui viennent de se faire montrer la sortie à la fin de « Star Académie »...

L'auteur, Daniel Moisan, peut être rejoint à moisan@moisanmarketing.com.

L'étoile et le trou noir de la semaine

(D.M.) Justement, j'accorde mon étoile à l'émission « Star Académie » qui a réussi à présenter sur un même plateau Julien Clerc et Dennis DeYoung du groupe Styx. Le gala de l'ADISQ semblait souffrir cruellement d'anémie à côté... sans parler du jeune gagnant, Marc-André qui, le lendemain, se désaltérait en peignoir au manoir Péladeau avec un verre identifié à... Subway. Bon placement de produit.

Mon trou noir, je l'attribue à l'émission « Enjeux » et sa publicité annonçant sa prochaine émission intitulée « L'énigme Boisclair ». Sans le dire clairement, c'est tendencieux et ça nous porte à croire qu'André Boisclair est un cachotier ou quelqu'un qui ne dit pas la vérité. C'est de l'insinuation et du petit sensationnalisme que de tenir un discours digne des journaux à potins donc indigne d'une société d'État...n'importe quoi pour inciter les gens à regarder son petit programme...on croirait cette publicité téléguidée par les adversaires du jeune candidat.

Aspirants entrepreneurs canadiens

Plusieurs ont déjà été propriétaires auparavant

Selon un sondage Ipsos-Reir réalisé pour le compte de RBC Groupe financier, 41 % des aspirants entrepreneurs canadiens ont déjà été propriétaires d'une entreprise.

(J.B.) Cette consultation, qui comparait les réponses des aspirants entrepreneurs à celles d'un échantillon de quelque 2,8 millions de propriétaires de PME du Canada, nous apprend également que les propriétaires actuels de PME ne sont pas les seuls à avoir vécu ce genre d'expérience. En effet, 31 % d'entre eux ont déjà été propriétaires d'au moins une entreprise auparavant.

Aussi, 15 % ont déjà été propriétaires d'une autre entreprise, 9 %, de deux entreprises et 6 %, de trois ou plus, avant celle qu'ils exploitent actuellement. Ce type d'entrepreneurs compte davantage d'hommes (59 %), comparativement à 41 % de femmes. On y apprend également que l'âge de ces derniers est plus élevé puisque 47 % des entrepreneurs à répétition sont âgés de 55 ans et plus, tandis que seulement 35 % des propriétaires d'une première entreprise appartiennent à cette catégorie d'âge.

« Les entrepreneurs sont tenaces et leur moral résiste à l'épreuve du temps. Que ce soit pour exploiter une nouvelle idée ou revenir à une ancienne, ces entrepreneurs à répétition peuvent puiser dans leur expérience passée pour surmonter des défis qui leur sont familiers et tirer parti de nouveaux débouchés », explique Kris Depencier, directrice nationale, Marché des petites entreprises RBC Groupe financier.

Interrogés sur la principale difficulté éprouvée lors du lancement d'une entreprise, 39 % des entrepreneurs à répétition (comparativement à 32 % des premiers propriétaires) signalent les longues heures de travail. Quant aux avantages, 71 % citent celui d'être leur propre patron, alors que 65 % disent qu'ils aiment leur travail et celui-ci les intéresse.

34 % s'attendent à dégager un revenu dans les six mois de la création de leur entreprise, comparativement à 23 % seulement des nouveaux entrepreneurs. Il y a également fort à parier qu'ils vont lancer leur entreprise chez eux. Ainsi, 76 % (contre 67 % d'aspirants entrepreneurs) comptent démarrer avec un bureau à domicile.

Quelqu'un sait ce qu'est un travailleur autonome?

TRAVAIL AUTONOME

Stephan
VIAU



Le travailleur autonome est un acteur qui occupe de plus en plus de place dans notre économie. Au Québec, on en compte quelque 30 000 sur une population active d'environ 300 000 personnes, ce qui représente 10 % du taux d'activité économique. À Montréal, c'est 92 000 sur une population active de plus ou moins 1 million. Encore une fois, 10 %. Enfin, au Québec, ce serait 304 000 sur une population active d'un peu plus de 3 millions. Je vous laisse ici faire le calcul.

Toutefois, comment puis-je arriver à ces chiffres alors que le travailleur autonome n'est pas clairement défini. En effet, est-ce un entrepreneur non constitué en société et n'ayant pas d'employé? Est-ce un entrepreneur constitué ou non constitué en société et n'ayant pas d'employé? Est-ce un travailleur à domicile ou peut-il avoir un bureau dans une place d'affaires? Est-ce un travailleur à contrat à durée déterminée? Est-ce un travailleur non traditionnel? Doit-il avoir plus d'un client nécessairement? Choisissez une définition et je vous dirai combien il y en a. Ici, on passe de 162 000 à quelque 500 000 au Québec. Pour ma part, j'ai utilisé, dans mon introduction, la définition de la seconde question.

Ce débat n'est pas anodin et les enjeux sont grands. Du côté du patronat, le tra-

vailleur autonome est un acteur de plus en plus nécessaire dans le contexte où il y a urgence d'accroître la compétitivité des entreprises, mondialisation oblige. Ainsi, leur position est sans équivoque, le travailleur autonome est un entrepreneur indépendant, point. Du côté syndical, il y a des faux et des vrais travailleurs autonomes. Le premier type serait donc des salariés déguisés en travailleur autonome. Selon eux, ces faux entrepreneurs seraient des victimes d'employeurs qui cherchent à contourner les charges sociales et, bien entendu, la syndicalisation de ces derniers. Le patronat riposte à cela que les syndicats sont plutôt en mal de nouveaux effectifs, pénurie de main-d'œuvre des suites du vieillissement de la population oblige, et cherchent ainsi à élargir leurs marchés potentiels, si je puis utiliser cette expression dans ce cas précis. Enfin, sans aucun doute motivé par des raisons politiques, le gouvernement du Québec a trouvé une position mi-toyenne : le travailleur autonome doit avoir plus d'un client à l'intérieur d'un même exercice financier pour se déclarer ainsi. Bon, vous les travailleurs autonomes, savez-vous qui vous êtes? J'aimerais connaître votre avis à ce propos parce que tout le monde semble vous définir mais vous, qu'en pensez-vous? Écrivez moi à sviau20@videotron.ca et je reviendrai ici avec vos réponses.

Stephan Viau est associé au cabinet conseil Jour J Relations publiques et également président du Réseau des Micro-Entreprises et des Travailleurs(es) Autonomes de Québec (Réseau META Québec). Vous pouvez le joindre à l'adresse électronique suivante : sviau20@videotron.ca.